

Les douaniers ont perdu leurs missions mais ont maintenant une gourde

La Directrice générale a quitté ses fonctions le jour même où le Conseil des Ministres a annoncé qu'elle était nommée déléguée interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État, la DIESE. Ce départ, même s'il était attendu depuis plusieurs mois, a surpris la communauté douanière par sa précipitation et sonne comme une fausse note.

Car le moins que l'on puisse dire est que le bilan n'est pas très positif. La douane se trouve en effet affaiblie par un concert d'arbitrages perdus pendant la dernière mandature :

- Arbitrage perdu sur l'éventuelle reprise des contrôles DGCCRF sur tout le territoire national (et pas seulement à la frontière) ;
- Arbitrage perdu face au Ministère de l'Intérieur pour un transfert à la douane de la gestion de PPF qui lui aurait permis de consolider son implantation territoriale et sa gestion de toutes les missions à la frontière ;
- Arbitrage perdu pour conserver l'UIP-PNR dans le giron de la douane, celui-ci ayant été confié sous la forme d'une agence au Ministère de l'Intérieur ;
- Arbitrage perdu pour sanctuariser le SEJF sur ses missions historiques et traditionnelles de démantèlement des réseaux liés aux fraudes douanières ou au blanchiment. La Dgfiip ayant réussi le « Casse du Siècle » en prenant les rênes de ce service pour l'orienter vers un service de lutte contre les fraudes fiscales et sociales ;
- Arbitrage perdu face à la direction de Tracfin pour protéger les douaniers qui ont construit ce service et qui se sont fait jeter comme des malpropres par un directeur qui les trouvait peut être trop indépendants dans leur enquêtes ;
- Arbitrage perdu face à une gendarmerie en embuscade qui lorgne sur nos missions et qui ne se prive même plus de se positionner sur les trafics de cigarettes, de contrefaçons ou sur les MOD, jusqu'à présent chasse gardée de la douane ;

- Arbitrage perdu face aux cabinets de conseil et autres boites privées qui ont infiltré la gestion de nos infrastructures, notamment informatiques ;
- Arbitrage perdu face à la Dgfi qui a pillé la douane de ses missions fiscales à fort rendement pour lui laisser les petites taxes et les missions de restes à recouvrer difficiles à gérer ;
- Arbitrage perdu face à l'Inspection des Finances qui vilipende notre réseau comptable pourtant performant ;
- Arbitrage perdu face aux juristes du Conseil d'État ou de la Chancellerie qui ont truffé notre article 60 d'entraves à un bon exercice de nos missions avant de présenter le texte devant le Parlement ;
- Dernier exemple en date, arbitrage perdu face au Préfet de Police de Paris qui demande à la douane de faire des contrôles contre les vendeurs à la sauvette dans le cadre des JO, notamment dans les couloirs du Métro, à l'opposé de la mission douanière de lutte contre les grands trafics et de la fameuse reconquête de la frontière.

L'absence de vision stratégique pour la douane, notamment sur ses missions LCF, aura vraiment été un marqueur de la mauvaise partition jouée ces dernières années.

Restent la RH et les équipements, pourtant considérés comme des points forts de notre ancienne cheffe d'orchestre. Là aussi, le bilan est sombre.

En matière de RH, l'application à la douane des lignes directrices de gestion prévue par la Loi Dussopt de 2019, et les nouvelles conditions de nomination des cadres supérieurs et dirigeants, auront été un désastre. Les douaniers sont écoeurés par des nouvelles conditions de promotion qui privilégient le fait du Prince et les petits arrangements entre amis.

Même le sujet des conditions de travail n'aura pas trouvé grâce chez les douaniers qui ont notamment dénoncé dans le dernier Observatoire interne leurs problèmes d'équipement.

Les douaniers ont perdu de nombreuses missions mais qu'ils se rassurent ... tout va bien pour la douane, la direction générale a annoncé fièrement que chaque agent se verra remettre une gourde ...

Comme un symbole des ambitions stratégiques perdues de la douane ...

